



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

•
467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 10 novembre 2014

LUTZ Fanny, Armée libanaise et Hezbollah : complémentarité, collusion ou subordination ?, Note d'Analyse du GRIP, 10 novembre 2014, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1406>



NOTE D'ANALYSE

ARMÉE LIBANAISE ET HEZBOLLAH :

Complémentarité, collusion ou subordination ?

Par Fanny Lutz

10 novembre 2014

Résumé

La scène politique et sécuritaire libanaise rassemble des acteurs aux objectifs variés, dont les jeux d'influence alimentent l'instabilité chronique dont souffre le pays du Cèdre. Dans ce contexte, le Hezbollah et l'armée libanaise entretiennent des relations complexes, oscillant entre complémentarité, collusion et subordination, selon les conjonctures. En s'articulant autour de quelques questions-clés, cette Note d'Analyse entend mettre en lumière leurs rapports de force afin d'évaluer les risques de détournements d'armes au Liban.

Abstract

Lebanese army and Hezbollah: Complementarity, collusion or subordination?

The Lebanese political and security scene gathers different stakeholders who are engaged in influence peddling feeding the chronic instability from which the Land of Cedar suffers. In this context, Hezbollah and the Lebanese Armed Forces maintain complex relations, oscillating between complementarity, collusion and subordination, according to the circumstances. By focusing on a few key questions, this Note intends to highlight the ongoing balances of power in order to evaluate the risks of arms diversion in Lebanon.

Introduction

Au Liban, « *l'équation du pouvoir [est] dépendante de la puissance des armes hors du cadre de l'État, tout comme elle fut tributaire, durant des années, de la tutelle syrienne. La seule différence entre les deux, c'est que le tuteur syrien parvenait à imposer par ses décisions fermes une stabilité politique et sécuritaire durable dans le pays alors que la tutelle des armes joue plus fréquemment de l'instabilité* »¹. L'État libanais est en effet privé du monopole de la force armée, l'une de ses prérogatives pourtant les plus fondamentales. Seule milice autorisée à conserver les armes à la suite de l'accord de réconciliation nationale conclu à Taëf en 1989², la « Résistance Islamique » – branche armée du Hezbollah – jouit d'un vaste arsenal qui échappe au contrôle de l'État et dont la puissance militaire surpasse de loin celle de l'armée libanaise.

Depuis juillet 2013, la branche militaire du Hezbollah figure sur la liste européenne des organisations terroristes ; les États-Unis, le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et les six pays arabes du Golfe persique ont quant à eux placé tant l'aile politique que militaire du Hezbollah sur leur liste noire. Il faut dire qu'en pratique, la branche armée du Hezbollah est difficile à distinguer de son aile politique qui, ces dernières années, a fait partie intégrante du gouvernement libanais. En outre, la composante politique du Hezbollah n'a pour seule raison d'être que la protection de la Résistance Islamique³.

Considérées par les uns comme la source des tensions communautaires et par les autres comme essentielle à la défense du pays face à l'ennemi israélien, les puissantes armes hezbollahies sont au cœur des débats politiques et sociétaux au pays du Cèdre. Ces armes confèrent au Hezbollah – ou « Parti de Dieu » – une marge de manœuvre qui lui permet d'infléchir la politique du gouvernement libanais, voire, cycliquement, de paralyser l'État. En l'espace d'une décennie, le Hezbollah a rapidement progressé au sein de l'arène politique libanaise, provoquant plusieurs chutes de gouvernement et acquérant une influence croissante. Le gouvernement de Najib Mikati, formé en juin 2011 et dissous en mars 2013, était même dominé par des alliés du Hezbollah. Au sein du gouvernement d'union nationale formé en février 2014, huit portefeuilles sont détenus par la coalition dont fait partie le Hezbollah – dont deux directement par les membres du « Parti de Dieu »⁴.

La scène politique et sécuritaire libanaise comprend des acteurs aux objectifs variés, dont les jeux d'influence alimentent l'instabilité chronique dont souffre le pays. En s'articulant autour de quelques questions-clés relatives à la défense libanaise actuelle, cette Note d'Analyse entend brosser le portrait de ses principaux acteurs, en cherchant à mettre en

1. Emile Khoury, « Le Liban reste soumis à la tutelle des armes », *L'Orient-Le Jour*, 3 juin 2014.

2. L'Accord de Taëf a mis fin, un an plus tard, à quinze années de guerre civile. Il légalise aussi la présence syrienne au Liban.

3. Didier Leroy, « le Hezbollah et la crise syrienne », *6^e congrès triennal de l'ABSP*, Liège, le 11 avril 2014.

4. Pour plus de détails sur la répartition actuelle des portefeuilles ministériels, voir annexe 1.

lumière les rapports de force complexes et mouvants qu'ils entretiennent afin d'évaluer les risques de détournements d'armes au pays du Cèdre⁵.

1. Quel est le rôle joué par l'armée libanaise ?

Identité – Depuis sa création en août 1945, l'armée libanaise est apparue « à la fois [comme] un indicateur et un réceptacle des déchirements, des passions, des tensions, mais aussi des moments d'unanimité patriotique et de réconciliation nationale que connaît le pays »⁶. La composition même de l'armée est supposée refléter la diversité des communautés présentes au Liban : il s'agit d'avoisiner la parité entre chrétiens et musulmans⁷. Toutefois, en pratique, les sunnites seraient surreprésentés au sein de l'armée – 42 % du corps des officiers – ; les chiites se voyant offrir une rétribution plus attractive par la Résistance Islamique. Au plus haut niveau, un Conseil militaire est également chargé de gérer les relations intercommunautaires. Il compte six officiers supérieurs issus des six principales communautés du pays : le commandant en chef qui est le président libanais (maronite)⁸, le chef d'état-major (druze) et quatre autres généraux (un sunnite, un chiite, un grec orthodoxe et un grec catholique)⁹. En 2013, il ne restait plus de ce Conseil que le commandant en chef et le chef d'état-major.

Rôle – Seule institution inspirant la confiance de la majorité des Libanais¹⁰, l'armée a le potentiel de jouer un rôle stabilisateur au Liban en se positionnant comme la force protectrice de tous les citoyens. Aussi se donne-t-elle pour priorité d'outrepasser les divisions communautaires et de préserver sa neutralité en tous lieux et en tous temps, en cherchant à renforcer une cohésion nationale périodiquement menacée. Dans cette perspective, elle est fréquemment intervenue en appui aux forces de sécurité intérieures, accusées d'être trop proches de l'alliance dite du « 14 mars »¹¹. En somme, elle agit en gardienne de la paix et de la sécurité intérieure, en veillant à garantir le plus petit dénominateur commun des intérêts de chacune des communautés présentes au Liban et

5. Cette Note d'Analyse se base sur des rapports et analyses réalisés par des experts, sur une large variété de ressources médiatiques, ainsi que sur des entretiens semi-dirigés conduits auprès de deux experts.

6. Vincent Geisser, « l'armée libanaise : symbole d'une nation réconciliée ? », *Les carnets de l'Ifpo*, 15 janvier 2013.

7. En 2009, l'armée comptait 47 % de chrétiens et 53 % de musulmans. Voir Aram Nerguizian, « The Lebanese armed forces. Challenges and opportunities in Post-Syria Lebanon », Center for Strategic and International Studies, 10 février 2009.

8. *Ibidem*.

9. Didier Leroy, « Les Forces Armées Libanaises. Symbole d'unité nationale et objet de tensions communautaires », *Maghreb-Machrek*, 2012/4 n° 214, p. 31-44. Pour la structure détaillée du commandement de l'armée libanaise, voir annexe 3.

10. Nayla Moussa, « L'armée libanaise : un état des lieux », *Affaires stratégiques*, 27 mai 2009.

11. Il s'agit d'une alliance politique libanaise dont le nom fait référence à une manifestation de grande ampleur qui a eu lieu le 14 mars 2005, à la suite de l'assassinat du Premier ministre Hariri un mois plus tôt, et qui réclamait le retrait des troupes syriennes et la pleine lumière sur l'assassinat de Rafic Hariri. Elle s'oppose à la coalition du 8 mars, qui se réfère à une manifestation organisée une semaine plus tôt afin de remercier la Syrie pour son rôle protecteur au Liban.

à éviter toute escalade de violence qui affecterait le développement et la reconstruction du pays¹².

Le déclenchement de la guerre civile syrienne, début 2011, a placé l'armée libanaise sur tous les fronts. Elle s'est fixé pour priorités depuis lors d'endiguer les dommages collatéraux de la crise syrienne en sécurisant la frontière syro-libanaise – jamais officiellement définie –, de contenir tout risque d'embrasement avec Israël au Sud-Liban et de restaurer la sécurité au Liban, mise à mal par un regain de confrontations sectaires. En dépit d'un certain scepticisme ambiant, l'armée a surpris en parvenant jusqu'ici à tenir ce rôle d'équilibriste dans la gestion des débordements de la crise syrienne au Liban. À titre d'exemple, les mesures sécuritaires mises en place dans certains endroits sensibles ont été couronnées de succès et la dissolution du Conseil militaire en 2013 n'a pas eu d'impact significatif sur les activités de l'armée ; les initiatives, notamment en matière de prévention, se sont plutôt multipliées¹³.

Insuffisances – Toutefois, le rôle essentiel qu'elle est appelée à jouer au Liban contraste avec les faibles moyens mis à sa disposition : composée de 65 500 soldats¹⁴ et dotée d'un budget avoisinant les 412 millions d'euros¹⁵ – dont 80 % servent uniquement au paiement des salaires¹⁶ –, elle doit s'accommoder d'équipements principalement de seconde main, cédés gratuitement ou à bas prix par quelques donateurs étrangers. Sa puissance de feu demeure limitée, son infrastructure sous-développée ; ses réserves réduites de munitions affectent l'entraînement des soldats qui ne peuvent effectuer qu'entre 8 et 20 tirs annuels¹⁷. En outre, l'armée libanaise a été en permanence sur le terrain depuis le retrait syrien de 2005, ce qui n'a pas laissé de temps pour l'entraînement des troupes.

12. Plus précisément, [sur son site web](#), l'armée liste les missions suivantes : « *Faire face à l'occupation israélienne et son agression perpétuelle dans le sud du Liban et à Bekaa-Ouest et soutenir la fermeté des citoyens libanais à assurer le retrait complet des forces israéliennes aux frontières internationalement reconnues ; défendre le pays et ses citoyens contre toute agression ; faire face aux menaces contre les intérêts vitaux du pays ; se coordonner avec les armées arabes conformément aux traités et aux accords ratifiés ; maintenir la sécurité intérieure et la stabilité, s'engager dans des activités sociales et de développement en fonction des intérêts nationaux ; entreprendre des opérations de secours en coordination avec d'autres institutions publiques et humanitaires* » (traduit de l'anglais).

13. Ces initiatives étant décidées en consultation avec le Conseil des ministres et le gouvernement jusqu'à un certain point ; Entretien téléphonique avec Aram Nerguizian, chercheur au CSIS (Washington), 17 juin 2014.

14. Chiffre de 2014 : 61 420 soldats dans l'armée de terre, 2 400 dans la marine et 1 680 dans l'armée de l'air. Elle inclut 11 brigades d'infanterie mécanisée, 5 régiments d'intervention et trois unités d'opérations spéciales d'élites. Entretien téléphonique avec Aram Nerguizian, chercheur au CSIS (Washington), 17 juin 2014.

15. Chiffre de 2012.

16. Vincent Geisser, (15 janvier 2013), *op. cit.*

17. Les chiffres varient selon les analystes.

Qui arme l'armée libanaise ?

Les importations d'armes par l'armée libanaise sont assez limitées et décidées ponctuellement en fonction du budget disponible; l'aide militaire étrangère est donc essentielle. Depuis la guerre de l'été 2006, durant laquelle elle fut surtout spectatrice des combats entre Israël et le Hezbollah, les États-Unis - et dans une moindre mesure, les Émirats arabes unis - ont intensifié leur soutien à l'armée pour qu'elle apparaisse comme crédible pour assurer la défense du pays alors que la victoire du Hezbollah légitimait ce dernier dans sa fonction d'armée privée (cf. annexe 2). Depuis 2011, l'aide extérieure accordée à l'armée s'est encore accrue afin de lui donner les moyens de contenir les effets collatéraux de la crise syrienne. Ainsi, en 2013, l'Arabie saoudite a octroyé 3 milliards de dollars à l'armée pour qu'elle se procure des armes en France. Après une année de négociations, le contrat franco-saoudien a été signé début novembre 2014. Ont déjà été annoncées des livraisons d'hélicoptères militaires modernes, notamment des Gazelle armés de missiles HOT et des Super Cougar EC725, de VAB modernisés et de VBL (RTD), de radars (Thales) ainsi que trois patrouilleurs FS

Déplorant ce manque de moyens, l'armée libanaise a formulé pour la première fois en juillet 2013 un plan de développement de ses capacités en cinq ans, mettant l'accent sur le nécessaire renforcement de l'armement, de la mobilité, du soutien aérien rapproché, et des forces navales et frontalières¹⁸.

Par ailleurs, la faiblesse de l'armée libanaise est aussi imputable aux défaillances de sa chaîne de commandement à une organisation peu efficiente et surtout à l'absence de volonté politique en faveur de sa restructuration¹⁹. Comme le souligne Vincent Geisser, « *les politiques libanais se servent toujours de l'armée mais ils la servent rarement* »²⁰. S'ajoute à cela l'incapacité des autorités libanaises à concevoir un cadre stratégique national intégré qui définirait précisément le rôle de chaque acteur de la défense au Liban (armée, Hezbollah, forces de sécurité intérieures, etc.). Une telle initiative, dépassant les divisions sectaires, a pourtant été instituée en 2005 sous la forme de la Commission du Dialogue national. Toutefois, cette commission cesse ponctuellement de se réunir, en raison des boycotts systématiques des alliés du Hezbollah dès que la légitimité de l'arsenal que possède ce dernier est abordée, si bien que les discussions ont – jusqu'ici – été peu fructueuses.

Souvent considérée comme un atout, la composition hétérogène de l'armée peut périodiquement devenir un handicap tant l'équilibre confessionnel demeure tributaire des tumultes politiques. Ainsi, il arrive que la crainte de désertions au sein de l'armée inhibe sa capacité d'agir ou de réagir en raison d'une sensibilité communautaire acérée. En effet, comme le rapporte un officier libanais, « *en dépit de notre unité en tant que force, chacun de nous doit rentrer dans son propre village ou dans sa propre ville et là-bas,*

18. Il s'agit d'un premier pas vers l'élaboration d'un véritable document stratégique.

19. À titre d'illustration, l'armée libanaise compte plus de 250 généraux ! Voir Didier Leroy (2012/4), *op. cit.* ; Entretien téléphonique avec Aram Nerguizian, chercheur au CSIS (Washington), le 17 juin 2014.

20. Vincent Geisser, (15 janvier 2013), *op. cit.*

*nous ne pouvons pas éviter les réalités du sectarisme libanais »*²¹. Or, si toutes les communautés partagent l'objectif de la défense du pays face à l'ennemi sioniste, la crise syrienne a montré que les relations sont moins évidentes lorsque l'origine de la menace est autre. Néanmoins, le facteur confessionnel est pris en compte lors du déploiement de troupes dans des zones sujettes à des tensions communautaires et l'armée semble avoir progressivement appris à gérer de façon prudente les relations entre les différentes communautés du pays.

2. Quelles sont les relations entre l'armée et le gouvernement ?

Les relations entre le gouvernement et l'institution militaire ne sont pas unidirectionnelles. Alors que *formellement*, le commandant de l'armée est subordonné à l'autorité du ministre de la Défense²², *en pratique*, l'armée et le gouvernement discutent souvent ensemble des actions à mener. Toutefois, le commandement de l'armée a parfois retardé l'exécution d'ordres, s'y est opposée ou les a outrepassés. Ceci principalement parce qu'il estimait que ces ordres pourraient mettre en danger la stabilité du Liban ou l'unité de l'armée (voir par exemple la crise de mai 2008 – *cf. infra*)²³. Ces vetos de l'armée sont toutefois rares et gérés en consultation avec le gouvernement libanais, en ligne avec sa mission de préserver la cohésion interne, en veillant à diffuser l'image d'autorités politiques et militaires qui adoptent une vision commune.

Toutefois, depuis le départ des troupes syriennes en 2005, les autorités politiques ne sont pas encore parvenues à définir les principales orientations stratégiques et priorités sécuritaires et les missions qui devraient être attribuées à l'armée, dans le cadre du Dialogue national chargé de l'adoption d'une stratégie nationale de défense²⁴. L'armée n'a en outre jamais été conviée à prendre part à ces discussions. Aussi, dès l'année 2005 marquée par la Révolution du Cèdre et la fin de la tutelle syrienne, l'armée a *de facto* endossé le rôle de gardienne de la paix et de la reconstruction du pays, en veillant à contenir les risques de guerre civile. Depuis lors, dans un contexte politico-stratégique flou et marqué par des idéologies concurrentes, l'armée a conservé cette mission, s'efforçant de gérer subtilement les positions contradictoires des principales communautés du pays aux niveaux local et régional et demeurant à l'écart des discordes politiques²⁵. Cependant, comme l'indique Aram Nerguizian, « si rien n'est fait, la concurrence politique et l'extrême politisation dans la bataille pour le contrôle de l'État ne peut servir qu'à affaiblir l'armée en tant qu'institution nationale »²⁶.

21. Aram Nerguizian, « The Lebanese armed forces. Challenges and opportunities in Post-Syria Lebanon », *Center for Strategic and International Studies*, 10 février 2009.

22. Aram Nerguizian, (10 février 2009), *op. cit.*

23. *Ibidem.*

24. Anne-Marie Baylouny, « Building an Integrated Military in Post-Conflict Societies: Lebanon », in Thomas C. Bruneau, Florina Cristiana Matei, *The Routledge Handbook of Civil-Military Relations*, Londres, Routledge, 2013, p. 250.

25. Aram Nerguizian, (10 février 2009), *op. cit.*

26. Traduit de l'anglais ; Aram Nerguizian, (10 février 2009), *op. cit.*

Enfin, certains hommes politiques libanais chercheraient à pénétrer l'armée, tentant de s'emparer d'au moins une partie de l'institution. Le patronage s'est aussi largement répandu depuis 2005²⁷. Entre 2005 et 2009, l'alliance du 14 mars marginalisait les officiers entraînés en Syrie ou ayant des liens avec les forces politiques pro-syriennes tandis que depuis 2009, les officiers ayant été entraînés aux États-Unis ou qui soutiennent l'Occident étaient à leur tour écartés par les forces du 8 mars²⁸.

3. Quel est le rôle joué par le Hezbollah au Liban ?

Par quels canaux s'approvisionne-t-il en armes ?

Fondé en 1982 en réaction à l'invasion israélienne du Liban et grâce à un financement iranien, le Hezbollah se résumait à l'époque à une organisation militaire, « la Résistance Islamique », à laquelle s'est progressivement greffée une aile politique.

Le Hezbollah se présente donc initialement comme un mouvement de résistance, une milice armée dont les objectifs originaux, formulés dans sa charte fondatrice en 1985, étaient la lutte contre les ennemis de l'Islam – et en particulier Israël –, la défense des thèses de la révolution islamique iranienne et la promotion de l'avènement d'un régime théocratique au Liban. La résistance à l'ennemi sioniste est toujours demeurée au cœur de son idéologie ; les autres objectifs du Hezbollah ont évolué dans les faits, bien qu'ils n'aient été reformulés formellement que fin 2009. Ainsi, dès les années 1990, un programme politique a vu le jour dans le but de favoriser l'intégration du Hezbollah dans la société libanaise. En outre, la lutte contre les divisions entre musulmans – « *Fina* » –, le règlement de la crise socio-économique du Liban ainsi que le développement de son programme socio-économique²⁹ deviennent ses priorités, outre la résistance à l'ennemi sioniste.

À l'heure actuelle, le Hezbollah se profile à la fois comme un parti de masse populaire chiite, fournisseur de services divers, et un corps armé chargé de protéger le Sud du pays de la menace israélienne. Se targuant d'avoir vaincu Tsahal là où les armées arabes traditionnelles avaient échoué, le Hezbollah se présente comme le seul défenseur crédible du Liban face à Israël, avec qui seule une cessation des hostilités a été conclue après la guerre de l'été 2006. **La Résistance Islamique comporte 5 000 à 8 000 combattants³⁰, ainsi qu'une réserve dont l'effectif semble varier selon la conjoncture³¹. Elle dispose d'un arsenal très puissant qui n'a cessé de gonfler en dépit de l'embargo qui pèse sur elle depuis la guerre de l'été 2006³².**

27. Voir notamment Aram Nerguizian, « Lebanese civil-military dynamics: weathering the regional storm? », *Canergie Endowment*, 21 novembre 2011.

28. Entretien avec Didier Leroy, chercheur à l'École royale militaire, le 9 juillet 2014.

29. En particulier, après le retrait unilatéral d'Israël, le Hezbollah a fortement étendu son réseau de services sociaux, éducatifs et sanitaires.

30. « Le Liban dans la crainte d'une nouvelle guerre civile », *Le Monde*, 11 juillet 2013.

31. De plus, le Hezbollah entretient un culte du secret qui rend extrêmement difficile l'obtention de chiffres précis.

32. L'embargo ne concerne que la branche armée du Hezbollah, la Résistance Islamique ; son aile politique n'est pas concernée.

En outre, à la suite du retrait syrien du Liban en 2005 et de la guerre contre Israël en 2006, la communauté internationale a établi un blocus plus étroit des voies aériennes et maritimes, en particulier sur les armes acheminées au Hezbollah par son mentor, l'Iran. Toutefois, jusqu'à l'éclatement de la guerre civile en Syrie à tout le moins, le Hezbollah bénéficiait d'une relation privilégiée avec le leader syrien, Bachar al-Assad. Dès l'accession de ce dernier à la présidence syrienne, en juin 2000³³, d'importantes quantités d'armes, y compris technologiquement avancées, furent livrées au Hezbollah par l'Iran via le territoire syrien. Si la milice chiite entretient une certaine ambiguïté quant à la composition de son arsenal, plusieurs journalistes et experts de terrain ont pu au fil des années en estimer une partie du contenu. Ainsi le Hezbollah aurait en sa possession des roquettes iraniennes de portées comprises entre 25 et 50 miles, le système Falaq de large calibre, des roquettes sous-balistiques Zelzal-1 de 610mm et Zelzal-2³⁴. Les Syriens ont également livré une grande quantité de roquettes Uragan de 220 mm, d'une portée de 42 miles et des roquettes B-302 qui sont une version syrienne d'un système de lance-roquettes chinois. La Syrie fut aussi le principal fournisseur de missiles antichar avancés AT-13 Metis-M et AT-14 Kornet-E, de provenance russe³⁵.

Aussi, bien qu'en 2006, la Syrie et l'Iran se soient formellement engagés à respecter la résolution 1701 – qui exige notamment l'arrêt des livraisons d'armes à la milice chiite – une semaine après l'adoption de cette résolution onusienne, cinq avions cargos iraniens et un appareil syrien chargé de lance-roquettes et de caisses de missiles antinavires C-802 ont été interceptés par les autorités turques. Depuis lors, le leader du Hezbollah, Sayyed Hassan Nasrallah, a maintes fois confirmé recevoir un soutien financier et matériel de l'Iran. Quant au gouvernement syrien d'Assad, il joue un rôle crucial pour garantir le transit, via le territoire syrien, de ces livraisons clandestines. La principale route d'approvisionnement en armes se trouverait à la frontière orientale du Liban avec la Syrie. Jamais officiellement démarquée et parsemée de bastions du Hezbollah, cette frontière est certainement l'une des plus perméables de la toile proche-orientale, encore davantage depuis l'éclatement du conflit syrien. En outre, l'Iran ayant apporté un important soutien logistique, financier mais aussi matériel³⁶ au gouvernement syrien au cours de ces trois dernières années, la crise syrienne n'a vraisemblablement pas entravé les flux d'armes iraniennes à destination du Hezbollah ; d'autant que celui-ci s'est engagé militairement sur le terrain syrien, aux côtés des forces de Bachar al-Assad (*cf. infra*).

33. Le père de Bachar al-Assad, Hafez, contrôlait en effet tant la quantité que la variété des armes que l'Iran faisait transiter par la Syrie à destination du Hezbollah. Nicholas Blanford l'explique par la volonté de Hafez al-Assad d'autoriser un flux d'armes qui permettent au groupe chiite de confronter les Israéliens en imposant une limite dans la livraison d'armes qui pourraient déstabiliser le théâtre libano-israélien au détriment de la Syrie. Voir Nicholas Blanford, *Warriors of God: Inside Hezbollah's Thirty-Year Struggle Against Israel*, Random House: New York, 25 octobre 2011, p. 337.

34. Nicholas Blanford, (25 octobre 2011), *op. cit.*, p. 339.

35. *Ibidem*, p. 338.

36. Chairman of the Joint Chiefs of Staff Martin Dempsey, Testimony before the Senate Armed Services Committee, 7 March 2012, reply to Senator Carl Levin; « Iran boosts military support in Syria to bolster Assad », *Reuters*, 21 février 2014.

4. Quelle est l'influence du Hezbollah sur le gouvernement ?

L'emprise du Hezbollah sur le gouvernement libanais n'a cessé de croître depuis son entrée dans l'arène politique en 1992. Dès le début, cet engagement politique a répondu à une logique purement instrumentale, le « Parti de Dieu » étant convaincu que malgré l'inefficacité du système politique libanais, il lui était préférable de parvenir à un modus vivendi avec l'État plutôt que d'être exclu du système. En particulier, le retrait israélien du Sud-Liban en 2000 et, surtout, la perte du parapluie politique syrien à la suite du départ des troupes syriennes en 2005, confirma cette nécessité d'acquérir une place déterminante sur la scène politique libanaise³⁷. Aussi est-il clair que la composante politique du Hezbollah n'a pour seule raison d'être que la protection de la Résistance Islamique³⁸.

Conscient que son autonomie, son pouvoir et le maintien de son armement dépendent directement de sa capacité à contrôler le système politique libanais, le Hezbollah est progressivement parvenu à paralyser les institutions clés de l'État : « *il a [...] investi dans la structure de l'État, sécurisant des positions clés dans l'appareil sécuritaire : le tribunal militaire, la sécurité générale et la sécurité de l'aéroport* »³⁹. Après la guerre de l'été 2006 qui se conclut par l'adoption de la résolution 1701 dans laquelle le gouvernement libanais s'est engagé à désarmer toutes les milices, le Hezbollah adopta une posture plus agressive. Il recourut systématiquement à l'intimidation voire à la confrontation – y compris armée – pour étouffer toute remise en cause de la légitimité de son puissant arsenal et des autres composantes essentielles à la Résistance Islamique. Les chutes successives de gouvernement provoquées par le Hezbollah et sa prise d'assaut de certains quartiers de Beyrouth-Ouest en mai 2008 – qui a coûté la vie à 67 civils – sont autant de manifestations de sa prise en otage de l'État libanais⁴⁰. De manière générale, le Hezbollah

37. En effet, « *Quand la Syrie contrôlait le Liban, le parti de Dieu n'a jamais été intéressé par une participation dans les gouvernements successifs (...)* Le Hezbollah ne voulait en aucune manière avoir une responsabilité dans des décisions et des politiques auxquelles il ne croit pas. Il n'a donc rejoint aucun gouvernement, et de toutes les manières n'avait pas besoin de le faire car le système était contrôlé par les Syriens [...]. En 1992, il a participé aux élections législatives parce qu'il voulait rendre légitime la résistance et l'accrocher fermement dans le tissu social et populaire. En 2005, quand le Hezbollah a décidé d'entrer dans le gouvernement, il voulait également protéger la résistance. En 2006, après la guerre, plus que jamais, le parti veut s'assurer un droit de veto, pour bloquer toute décision qui viserait à neutraliser, affaiblir ou éliminer la résistance » ; Saad Ghorayeb Amal, Emilie Sueur, « Le Hezbollah : résistance, idéologie et politique », *Confluences Méditerranée* 2/ 2007 (n°61), p. 41-47.

38. Didier Leroy, « Le Hezbollah et la crise syrienne », *6^e congrès triennal de l'ABSP*, Liège, le 11 avril 2014.

39. Traduit de l'anglais ; « Lebanon's Hizbollah Turns Eastward to Syria », *Crisis Group Middle East Report* n° 153, 27 mai 2014, p. 13.

40. L'incident des « chemises noires » mérite d'être mentionné : en février 2011, des militants non armés mais vêtus de t-shirts noirs sont descendus dans les rues de la capitale pour mettre en garde les opposants au Hezbollah contre la nouvelle nomination de Saad Hariri en tant que Premier ministre. Le Hezbollah et ses alliés avait en effet provoqué la chute du gouvernement devant le refus de Saad Hariri de mettre un terme à sa collaboration avec le Tribunal spécial pour le Liban. Par la suite, si le Hezbollah a porté Najib Mikati au pouvoir, il l'a aussi poussé à remettre sa démission en mars 2013 à la suite d'un désaccord concernant les préparatifs des élections législatives et le prolongement du mandat d'un haut responsable de la sécurité. L'engagement

joue de l'incertitude des relations avec Israël depuis l'été 2006⁴¹ et tire de la supériorité de sa puissance militaire⁴² sur l'armée libanaise une force politique qui lui permet de s'opposer à toute décision qu'il n'approuve pas.

5. Quelles sont les relations entre l'armée et le Hezbollah ?

Ambivalente, telle est la nature des relations qu'entretiennent l'armée et le Hezbollah qui oscillent entre coopération et compétition.

Officiellement, depuis l'accord de Taëf, l'armée et la Résistance Islamique du Hezbollah se considèrent comme complémentaires, en particulier dans leur lutte face à Israël, raison d'être officielle du Hezbollah⁴³. Comme l'indiquait Hassan Nasrallah : « l'armée défend la Résistance et la Résistance a l'honneur d'être défendue par l'armée. La Résistance défend également l'armée, et le peuple défend tant la Résistance que l'armée. C'est la seule équation qui défend le Liban et la seule qui préserve sa dignité »⁴⁴. Dans la nouvelle charte adoptée par le Parti de Dieu en 2009, ce dernier recommande que « le Liban [...] consacre une formule mixte basée sur un mariage entre une résistance populaire, qui participe dans la défense du pays contre toute invasion israélienne, et l'armée nationale, qui se doit de protéger la patrie et de lui garantir sa sécurité et sa stabilité »⁴⁵.

En réalité, les points de frictions n'ont jamais manqué⁴⁶. D'une part, le Hezbollah estime que l'armée libanaise n'a pas la capacité de résister face à l'armée israélienne et recourt constamment à cet argument pour maintenir son puissant arsenal en marge de tout contrôle étatique. D'autre part, les perceptions du Hezbollah au sein de l'armée sont loin d'être uniformes : certains officiers – en particulier sunnites – se méfient du Hezbollah et rechignent à coopérer avec la milice⁴⁷. Plusieurs événements marquants ont illustré cette ambiguïté.

du Premier ministre à rester neutre face au conflit syrien l'a également mis en porte à faux avec le Hezbollah, qui soutient ouvertement le régime.

41. Hassan Nasrallah a affirmé à plusieurs reprises que son parti déposerait les armes « *après (1) la restitution de Chebaa, (2) la libération de tous les prisonniers libanais détenus en Israël, et (3) des garanties de la part de la communauté internationale qu'Israël n'attaquerait plus le Liban* ».

42. Pour des chiffres plus détaillés, cf. *infra*.

43. Toutefois, si l'armée et le Hezbollah tiennent le même discours quant à la nécessité de résister face à l'ennemi israélien, il convient de noter une certaine hétérogénéité en pratique, certains officiers – voire haut-gradés – considérant Israël comme une menace bénigne par rapport au Hezbollah ; Entretien avec Didier Leroy, chercheur à l'École royale militaire, Bruxelles, le 9 juillet 2014.

44. Discours du secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah le 3 août 2010.

45. Cité dans Alain Gresh, « Un nouveau programme pour le Hezbollah », *Nouvelles d'Orient*, 3 décembre 2009.

46. Notons toutefois que si des accrochages ont eu lieu au cours des premières années d'existence de la Résistance Islamique alors que l'armée cherchait à s'introduire dans ses camps militaires, depuis lors, ceux-ci sont restés assez rares.

47. À titre d'exemple, alors que les unités de renseignement étaient prêtes au partage d'informations avec le Hezbollah au cours de la guerre de l'été 2006, certains officiers

Lors de l'été 2006, le Hezbollah a entraîné le pays dans une guerre de haute intensité avec Israël sans avoir consulté l'armée libanaise – qui n'a joué qu'un rôle mineur dans cette guerre –, détériorant son image et soulignant encore son impuissance. Au lendemain du conflit, le Hezbollah a formellement accepté le déploiement de l'armée libanaise au Sud-Liban – zone considérée jusqu'alors comme un « Hezbollahland » – et s'est dès lors engagé dans des relations de coopération avec elle. Toutefois, plusieurs événements ont mis en évidence la complexité de leurs interactions si bien que les impacts de la présence nouvelle de l'armée dans cette région autrefois délaissée par l'État sont demeurés mineurs.

D'un côté, l'armée semble intimidée par le Hezbollah tant le rapport de force est déséquilibré entre les deux acteurs. Aussi, l'armée libanaise n'oserait-elle pas s'introduire dans les territoires du Hezbollah, qui le lui aurait interdit. En témoigne l'attaque par la milice chiite – qualifiée d'« accident » – d'un hélicoptère de l'armée après que celui-ci avait franchi cette ligne rouge en août 2008⁴⁸. Progressivement, une entente tacite semble avoir défini les rôles et les aires d'influence de chacun, créant *de facto* une relation de complémentarité.

D'un autre côté, l'armée n'a tout simplement aucun intérêt à affronter le « Parti de Dieu », seul capable de protéger le pays face à l'ennemi israélien. En outre, désarmer le Hezbollah reviendrait pour l'armée à déclencher une guerre civile, ce qui s'oppose à son rôle de stabilisation interne. Par conséquent, les résolutions onusiennes⁴⁹ qui exigent le désarmement de tous les groupes armés au Liban afin de rendre à l'État le monopole de la violence légitime, et auxquelles l'armée et le gouvernement sont liés s'avèrent inapplicables en pratique.

L'épisode de crise en mai 2008 est significatif de l'ambiguïté de leurs relations. À la suite de deux décisions gouvernementales contestées par le Hezbollah⁵⁰, ce dernier a investi militairement Beyrouth-Ouest, assignant plusieurs ministres dont le Premier ministre dans leur bureau. Par crainte de désertion – voire d'implosion –, l'armée ne s'est pas opposée à cet assaut militaire, se tenant dans un premier temps à l'écart avant d'imposer une désescalade⁵¹. L'établissement d'un cordon sanitaire par l'armée a alors permis au Hezbollah de se retirer de ces zones. Durant cette crise, l'armée a été accusée de collusion avec le Hezbollah car elle n'a pas assuré la protection des institutions nationales et des ministres de la coalition du 14 mars, de même qu'elle n'a pas mis en œuvre les décisions

rechignaient à coopérer. Michael Young, « What's Hizbullah's problem with the army? », *The Daily Star*, 25 mai 2007.

48. « Hezbollah kills Lebanese army officer », *Townhall*, 28 août 2008.

49. Les résolutions 1559, adoptée en 2004, et 1701, adoptée en 2006.

50. D'une part, le gouvernement de Fouad Siniora a limogé le responsable du secteur sécurité de l'aéroport en raison de sa collusion avec le parti. D'autre part, il a déclaré illégal le réseau de télécommunication militaire privé du Hezbollah, réseau que le Hezbollah considère comme un élément déterminant de sa « victoire » contre Israël au cours de l'été 2006. La milice chiite a interprété ces décisions comme une manifestation de leur volonté de procéder à son désarmement.

51. David Schenker, « Lebanese Crisis Ends: Hizballah Victory or Temporary Truce? », *The Washington Institute for Near East policy*, 21 mai 2008.

gouvernementales à la source de la crise⁵² ; celles-ci furent annulées par le commandant de l'armée Michel Sleiman (chrétien maronite), qui devint, juste après cette crise, le président de la République libanaise.

Des allégations de connivence entre l'armée et la milice chiite sont régulièrement émises. Lors de la guerre de l'été 2006 par exemple, le Hezbollah a lancé un missile terre-mer C-802, de fabrication chinoise fourni par l'Iran, sur un navire de guerre israélien, en utilisant des systèmes de radar appartenant à l'armée libanaise. Si la véracité de ces événements soulève peu de doutes, d'autres accusations sont souvent moins fondées. À titre d'illustration, en août 2010, pour la première fois depuis la fin des hostilités de l'été 2006, des combats avaient éclaté entre l'armée libanaise et Tsahal, causant des pertes de part et d'autre. Le feu avait été ouvert par un officier libanais qui a initialement été accusé de servir le Hezbollah. La thèse de l'incident s'est par la suite avérée plus probable⁵³. Depuis l'éclatement de la crise en Syrie, l'armée a maintes fois été accusée de défendre les intérêts du Hezbollah, en laissant passer les combattants ou les armes à destination de la Syrie voisine.

Certains hommes politiques dénoncent l'infiltration du Hezbollah au sein de l'armée : « (...) nous ignorons le niveau d'influence que le Hezbollah a sur l'armée libanaise mais le degré d'infiltration de cette dernière par des éléments proches du Parti de Dieu est probablement très élevé »⁵⁴. Il ne fait aucun doute que le Hezbollah bénéficie de relais au sein de l'armée auprès des officiers chiites. En outre, le renseignement militaire serait noyauté par le Hezbollah⁵⁵ et selon le leader des Forces libanaises, Samir Geagea, les autorités politiques proches du Hezbollah donneraient des ordres dans l'intérêt de la milice à l'armée. En somme, quelle que soit sa forme, il semble clair que le Hezbollah exerce, au moins ponctuellement, une influence sur l'armée.

Il convient également de souligner les modalités de collaboration que l'armée et le Hezbollah développent pour répondre aux menaces communes. À titre d'illustration, si l'armée ne dispose pas des capacités pour résister à Tsahal, les deux institutions coopèrent étroitement pour faire face aux menaces islamistes qui pèsent sur le Liban, faisant *de facto* osciller l'armée davantage du côté pro-Hezbollah plutôt que du côté des rebelles syriens et de leurs sympathisants. En réaction, l'armée a été la cible d'attentats terroristes et de discours haineux alimentant l'hostilité et la méfiance envers l'armée et mettant en péril l'un des derniers piliers d'un État libanais très affaibli⁵⁶. Enfin, cette coordination demeure complexe car conjoncturelle et individualisée : elle s'avère donc

52. Précisons que la situation s'enlisant, c'est le Premier ministre Fouad Siniora qui avait finalement confié à l'armée la mission de trancher sur les décisions gouvernementales.

53. Entretien téléphonique avec Aram Nerguizian, chercheur au CSIS (Washington), le 17 juin 2014.

54. « Pourquoi il faut désarmer le Hezbollah libanais », *Le Figaro*, 14 juillet 2006.

55. Voir notamment « Lebanese Army Strained by Spillover from Syria Conflict », *The Wall Street Journal*, 27 mai 2014 ; correspondance avec Jean-Baptiste Beauchard, 2 juin 2014 ; « Le Liban dans la crainte d'une nouvelle guerre civile », *Le Monde*, 11 juillet 2013.

56. L'affaiblissement des leaders sunnites modérés traditionnels aurait favorisé la montée des islamistes radicaux ; Maria Abi-Habib, Rima Abushakra, « Sunni Islamists in Lebanon Accuse Army of Siding with Shiite Hezbollah », *The Wall Street Journal*, 16 décembre 2013.

très variable et largement tributaire des personnes détenant les positions clés tant au sein de l'armée que du Hezbollah⁵⁷.

4. Dans le contexte actuel, quels sont les risques de détournements d'armes ?

Lors de l'éclatement de la guerre civile syrienne, le Hezbollah aurait progressivement rapatrié ses armes cachées en Syrie – incluant, selon le *New York Times*, les missiles Scud D⁵⁸ – craignant une chute de Bachar al-Assad. Il aurait également tiré profit des livraisons clandestines d'armes de technologie avancée, par les alliés du régime al-Assad, pour renforcer son propre arsenal⁵⁹. Persuadé qu'une guerre prochaine contre Tsahal est inévitable et nécessitera un armement de plus en plus sophistiqué, le Parti de Dieu doit en effet s'assurer un ravitaillement constant en armes et notamment, en équipement militaire lourd. Si les pipelines syriens étaient coupés, le Hezbollah serait asphyxié. C'est cette perspective insoutenable d'une rupture de l'approvisionnement en armes via le territoire syrien qui a poussé le Hezbollah à appuyer militairement le régime al-Assad, permettant au régime de reprendre l'avantage sur le terrain. Aussi, si la victoire de Qusayr, en juin 2013⁶⁰, était essentielle pour sécuriser les flancs occidentaux du régime, elle ne l'était pas moins pour le Hezbollah : la ville de Qusayr se trouve sur une route directe liant la ville de Hermel, bastion chiite, et une route clé pour les transferts d'armes de l'Iran via la Syrie⁶¹.

À l'heure actuelle, le scénario de la chute pure et simple du régime syrien semble définitivement écarté par de nombreux analystes. Le risque que le Hezbollah soit contraint de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement est donc assez faible ; d'autant qu'il n'a pas besoin « *d'être le bienvenu sur l'ensemble du territoire syrien ; un sanctuaire stable et protégé est suffisant, pourvu qu'il dispose de certaines facilités logistiques* »⁶².

En tout état de cause, tant que l'armée continue de recevoir des armes d'une puissance de feu limitée, visant surtout à accroître ses capacités anti-terroristes et ne lui permettant que d'adopter une posture défensive minimale, le Hezbollah a très peu de raisons de convoiter les stocks de l'armée libanaise. Ainsi, bien qu'Israël exprime régulièrement ses craintes quant à la possibilité que les armes livrées à l'armée puissent tomber dans les mains du Hezbollah⁶³, ce danger a en réalité jusqu'à présent toujours été minime :

57. Entretien avec Didier Leroy, chercheur à l'École royale militaire, Bruxelles, le 9 juillet 2014.

58. Anne Barnard, Aric Schmitt, « Hezbollah Moving Long-Range Missiles from Syria to Lebanon, an Analyst Says », *The New York Times*, 2 janvier 2014.

59. « Hezbollah Upgrades Missile Threat to Israel », *The Wall Street Journal*, 2 janvier 2014.

60. Qusayr est une ville du Nord-Ouest de la Syrie, aux mains des rebelles au début du conflit syrien. Le régime al-Assad a récupéré cette ville stratégique en juin 2013, après une offensive menée par l'armée syrienne et soutenue par le Hezbollah.

61. Notons que Qusayr est également entouré de villages libanais chiites que le Hezbollah se devait de protéger.

62. Aurélie Daher, « Le Hezbollah est-il en perte de vitesse ? », *Diplomatie* n° 62, mai-juin 2013, p. 22-25.

63. Ces appréhensions ont d'ailleurs bloqué plusieurs livraisons de la part des États-Unis⁶³, ceux-ci voulant éviter que leurs propres armes ne deviennent une menace pour leur allié israélien. Le 3

aucun matériel sensible ou technologiquement avancé ne lui est livré, en dépit des requêtes fréquentes émises par les autorités libanaises⁶⁴. En effet, le caractère vétuste, obsolète ou purement défensif de ces armes – souvent de seconde main – est régulièrement pointé du doigt comme ne permettant pas de résorber le déséquilibre avec le Hezbollah.

Il est en réalité peu pertinent d'évoquer le besoin de l'armée de disposer de matériel militaire de technologie avancée pour contrer Israël ou pour rendre effectif le désarmement du Hezbollah : d'une part, l'armée ne tient pas à accomplir cette mission de désarmement (*cf. supra*) principalement en raison de sa composition et du rôle qu'elle s'est assigné, et d'autre part, seule une milice telle que le Hezbollah peut mettre Tsahal en déroute et donc, garantir la protection du pays ; toute intégration de la milice aux forces conventionnelles l'affaiblirait.

Cependant, la question de l'évaluation des risques de détournement pourrait se poser dans le cas où l'armée se verrait dotée d'armes de technologie avancée, lesquelles correspondent davantage aux ambitions et aux standards hezbollahis.

5. Conclusion

Pour conclure, les relations entre les différents acteurs de la défense libanaise sont complexes et largement tributaires des liens qui se tissent entre les personnes clés des deux côtés, des zones géographiques et de la conjoncture.

D'une part, une certaine coordination existe et permet notamment à l'armée et au Hezbollah de mener des actions complémentaires essentielles à la réussite de certaines opérations. Depuis quelques mois, les services de renseignement du Hezbollah collaborent étroitement avec l'armée afin de faire face aux groupuscules radicaux et terroristes. Bien que le Hezbollah n'engage pas de bataillon en renfort à l'armée, il intervient ponctuellement. À titre d'exemple, s'il n'a pas pris directement part aux combats à Ersal lors de l'été 2014, il a soutenu l'armée en dirigeant ses roquettes sur la périphérie de la ville et en bloquant les routes⁶⁵.

D'autre part, l'influence du Hezbollah sur l'armée est réelle ; le déséquilibre sur le plan militaire en constitue le principal vecteur. Si ce différentiel ne sera pas probablement

août 2010, pour la première fois depuis la fin des hostilités de l'été 2006, les soldats israéliens et libanais échangèrent des coups de feu. Ce qui souleva la question que les États-Unis soutenaient une armée hostile à son allié, Israël. Les États-Unis stoppèrent l'aide pendant trois mois jusqu'à ce qu'une observation fit remarquer que soutenir l'armée libanaise n'engendrerait pas une menace croissante à la sécurité régionale israélienne. L'on vérifia également que cet incident ne résultait pas d'une collusion entre le Hezbollah et l'armée libanaise. De même après l'accession au poste de premier ministre de Mikati, porté par le Hezbollah, les départements d'État et de la défense américain ont réexaminé leur programme d'aide à l'armée pour évaluer si un conflit d'intérêt existait. L'aide fut accordée mais le programme 2013 ajouta une clause qui restreint l'aide militaire dans le cas où le Hezbollah gagnerait un contrôle direct de l'armée.

64. « A Fair Fight for Lebanon's Army », *The New York Times*, 18 juin 2008.

65. Notons que l'intensification de ces récents combats contre les takfiristes a conduit les autorités libanaises à réclamer la livraison rapide des armes françaises financées par le fonds saoudien de 3 milliards de dollars.

résorbé à moyen terme, la force de l'armée réside dans son incarnation de l'unité nationale, à laquelle le Hezbollah ne pourra jamais prétendre. La crise syrienne et les diverses menaces qui ont récemment touché le pays ont été porteuses d'espoirs sur ce plan, l'armée ayant dissipé les craintes de nombreux observateurs quant à sa capacité à endiguer les tensions intercommunautaires et à conserver son image d'unité nationale. Néanmoins, des remaniements structurels demeurent nécessaires, de même qu'un appui de l'étranger pour l'entraînement des officiers et le développement de compétences tactiques, ainsi que la formulation d'une stratégie sécuritaire nationale afin que l'armée soit clairement distinguée des Forces de sécurité intérieure – dont il importe également de renforcer les capacités.

Enfin, sur le long-terme, la stabilité du Liban dépendra de la capacité de ses dirigeants et de sa société à dépasser les divisions sectaires et à œuvrer en faveur du retour de l'État et de son monopole de la force armée. Toutefois, au vu de la prolifération récente de menaces polymorphes au sein de la sous-région, la priorité immédiate des Libanais ne semble pas être la recherche de solutions inclusives à ces problèmes complexes. Comme souvent dans l'histoire récente du Liban, les craintes sécuritaires imminentes privent les autorités politiques de conditions propices à une réflexion profonde et les incitent à se contenter de quelques pansements réparateurs, dans l'attente de l'intervention chirurgicale dont le pays a besoin.

* * *

ANNEXES

Annexe 1 : composition du gouvernement libanais formé en février 2014

Premier ministre : Tammam Salam – sunnite

- **Centristes :**

- Vice-Premier ministre et ministre de la Défense : Samir Mokbel (grec-orthodoxe)
- Ministre des Déplacés : Alice Chaptini (maronite)
- Ministre de la Santé : Waël Bou Faour (druze)
- Ministre de l'Agriculture : Akram Chehayeb (druze)
- Ministre de l'Environnement : Mohammad Machnouk (sunnite)
- Ministre de l'Information : Ramzi Joreige (grec-orthodoxe)
- Ministre de la Jeunesse et des Sports : Abdel Matlab Hennaoui (chiite)

- **Coalition du 14 Mars :**

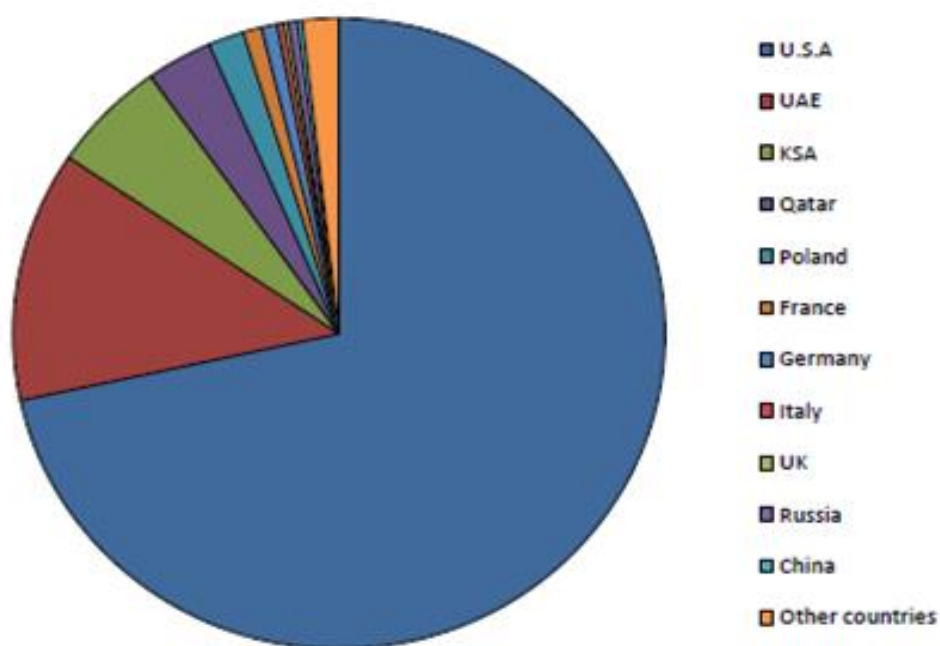
- Ministre de l'Intérieur : Nouhad Machnouk (sunnite)
- Ministre de la Justice : Achraf Rifi (sunnite)
- Ministre des Affaires sociales : Rachid Derbas (sunnite)
- Ministre du tourisme : Michel Pharaon (grec-catholique)
- Ministre du Travail : Sejaan Azzi (maronite)
- Ministre de l'Économie et du Commerce : Alain Hakim (grec-catholique)
- Ministre des Télécommunications : Boutros Harb (maronite)
- Ministre d'État pour la Réforme administrative : Nabil de Freige (minorités)

- **Coalition du 8 Mars :**

- Ministre des Finances : Ali Hassan Khalil (chiite)
- Ministre des Affaires étrangères et des Émigrés : Gebran Bassil (maronite)
- Ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques : Arthur Nazarian (arménien)
- Ministre des Travaux publics et des Transports : Ghazi Zaieter (chiite)
- Ministre de l'Industrie : Hussein Hajj Hassan (chiite)
- Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Elias Bou Saab (grec-orthodoxe)

- Ministre de la Culture : Rony Arajji (maronite)
- Ministre d'État pour les Affaires du Parlement : Mohammad Fneich (chiite)

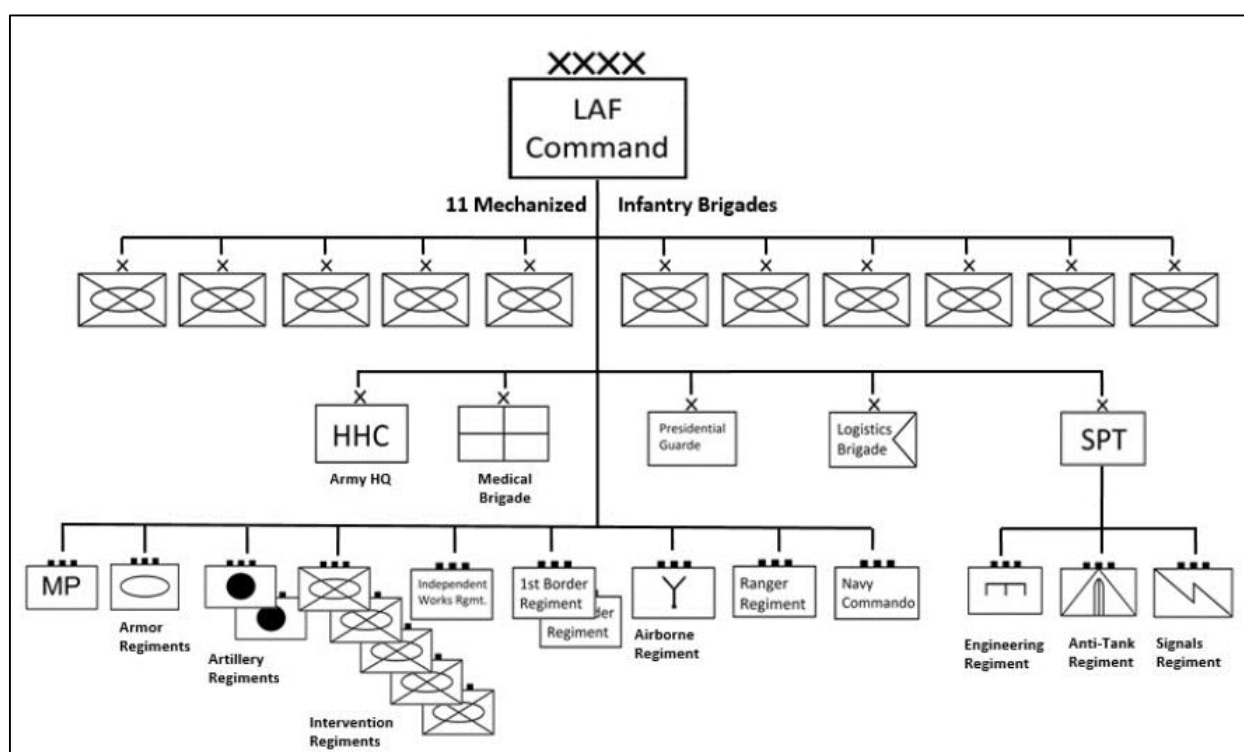
Annexe 2 : aide militaire internationale accordée à l'armée libanaise entre juillet 2006 et juillet 2013 (Total : 1,16 milliard de dollars)



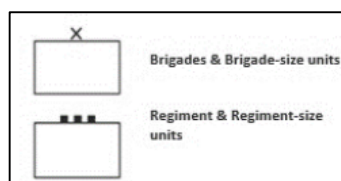
Note: Distribution does not reflect aid levels and transfers after July 2013; Figures do not include aid or grants to the Internal Security Forces (ISF) or other security units.

Source : Aram Nerguizian, « Lebanon at the crossroads », *Center for Strategic and International Studies*, 25 février 2014, p. 42.

Annexe 3 : Structure de commande et de contrôle de l'armée en 2014



Légende :



Source : Aram Nerguizian, « Lebanon at the crossroads », *Center for Strategic and International Studies*, 25 février 2014, p 34.

* * *

L’auteure

Fanny Lutz est chercheure-associée au GRIP. Adjointe au Vice-Recteur à l’Enseignement et aux Relations internationales à l’Université Saint-Louis – Bruxelles, elle est également assistante-enseignante à l’Université catholique de Louvain, où elle mène une thèse de doctorat consacrée à la culture stratégique israélienne. Ses recherches portent sur les questions religieuses, identitaires et sécuritaires en Israël et sur les stratégies de sécurité et de défense déployées dans la région. Elle travaille également sur le maintien de la paix au Liban (FINUL).

Avec le soutien de la



Wallonie